



HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.21.56
courriel : marie.gerrer@ville-argentiere.fr

Préinscriptions scolaires 2026/2027

Afin d'enregistrer l'inscription des enfants pour la rentrée scolaire 2026 - 2027, nous vous invitons à nous transmettre, par courriel à l'adresse marie.gerrer@ville-argentiere.fr, ou à l'accueil de la mairie du mardi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les pièces suivantes **impérativement avant le jeudi 30 avril 2026** :

- ◆ Fiche d'inscription scolaire à prendre à l'accueil de la mairie ou sur notre site.
- ◆ Livret de famille (copie de **toutes les pages**).
- ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ◆ Certificat de radiation délivré par la directrice ou le directeur de l'ancienne école (si votre enfant a déjà été scolarisé)

- ◆ Dans le cas de parents séparés ou divorcés :
 - *Copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale*
 - *Ou ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale*

Les fiches d'inscription scolaire seront ensuite directement transmises aux écoles concernées.